



DÉPARTEMENT MUSIQUE & DANSE ADAPTÉES

Le Pôle Enseignement Artistique de Dinan Agglomération accompagne les élèves qui ont des besoins particuliers ou un handicap à travers différentes actions :



Accueillir et informer tout le monde au sein de notre établissement



Permettre à toute personne de faire de la musique ou de la danse



Assurer un cadre bienveillant pour apprendre



Développer des partenariats avec :

- les établissements médicaux et sociaux
- l'Éducation Nationale



Les cours sont des ateliers individuels ou collectifs. Ils ont lieu au sein des structures partenaires ou au sein des établissements du Pôle Enseignement Artistique.

Pour accompagner les élèves, nous proposons :



Des outils pédagogiques spécifiques



Un parcours et un suivi individualisé



Un lien central avec les familles



La possibilité d'obtenir un diplôme

CONTACTS

Pierre MONTAUT-TEXIER

Coordinateur du département musique & danse adaptées

• 07 62 25 56 74

• p.montaut-texier@dinan-agglomeration.fr

Pôle Enseignement Artistique

Le Kiosque - Site de Dinan

• 02 96 39 06 04

• conservatoire.dinan@dinan-agglomeration.fr